



Canicule et horaires adaptés à la DRFiP 67

Il fait chaud, très chaud ! (enfin quand la cigogne a pris sa plume pour écrire cette article en tout cas). Les températures augmentent et nombre d'agents en souffre durant leurs heures de travail. La CGT, ainsi que d'autres syndicats, demande depuis longtemps à la direction locale une adaptation des horaires plus conséquente en période de forte chaleur. Les sacro-saints textes qui régissent la chose prévoient que les agents puissent terminer leur journée de travail durant la plage fixe de l'après-midi, à savoir entre 14 et 16h00, période où la chaleur est à son apogée.

La CGT a donc réitéré une demande réaliste et fort légitime, à savoir que les agents qui le désirent puissent travailler à partir de 6 heures du matin et repartir vers midi en période de canicule, évitant ainsi la forte chaleur de l'après-midi.

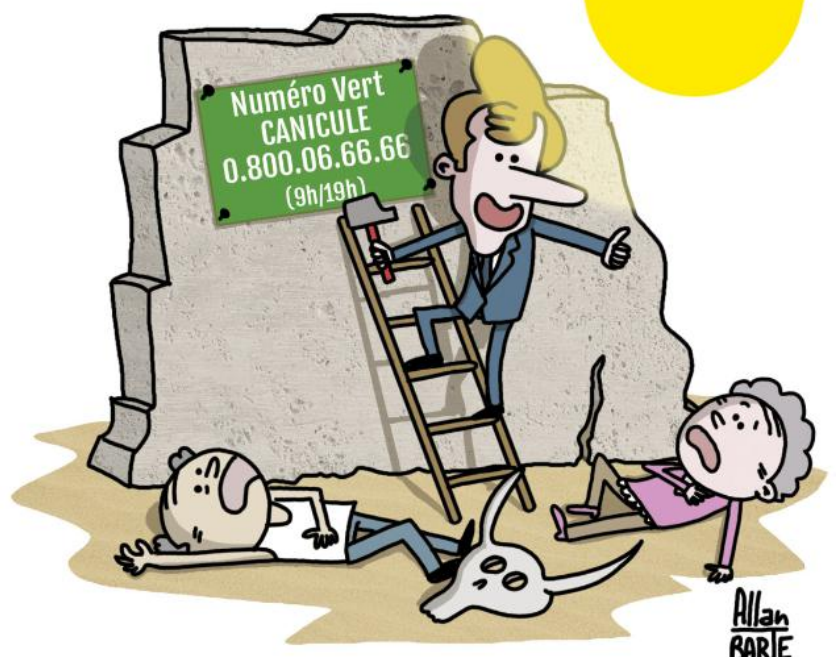
Comme l'année passée, la direction nous explique que cela n'est pas possible tout d'abord puisque le règlement ne le permet pas (sic) et ensuite que nos bâtiments sont sous alarme et qu'une entreprise de sécurité vient débrancher celle-ci vers 7h00 du matin, tel que prévu dans leur contrat. La direction a même argumenté qu'il ne faisait pas plus chaud dans notre département que dans le reste de la France (et donc qu'il n'y a pas lieu de prévoir une organisation spécifique en période de forte chaleur si celle-ci n'est pas prévue ailleurs).

Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre. Sans doute nos directeurs ne consultent-ils pas la météo et ne

connaissent-ils pas les différences existantes entre un climat océanique et un climat continental. Il est vrai que cela s'apprend à l'école primaire et non à l'ENA ...

Ah, les règlements et les contrats ! Sans doute faut-il expliquer à notre direction locale que ce qui prime, c'est la santé des agents et non les sacro-saints textes réglementaires qu'il faudrait suivre à la lettre. Pour la CGT, il est tout à fait envisageable de prévoir une exception à la règle en période de canicule : à situation exceptionnelle, règles exceptionnelles ! Le principal étant de limiter l'exposition des travailleurs.

CANICULE : FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE LE GOUVERNEMENT PREND LES CHOSSES EN MAIN



Gérer Mieux le Bordel des Impôts (GMBI)

En parcourant les informations concernant l'application GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) sur Ulysse, nous apprenons que tout va bien dans le meilleur des mondes.

Une novlangue et un affichage positif bien éloignés de la réalité que vivent des contribuables perdus et en quête d'informations pour la nouvelle obligation déclarative qui leur incombe : renseigner notre administration des occupants des biens immobiliers qu'ils possèdent en France et cela avant le 30 juin 2023, date entre-temps repoussée au 31 juillet. Tâche qu'il leur faut obligatoirement effectuer en ligne, alors que nombre de nos concitoyens n'ont pas de compte fiscal des particuliers et ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique. Pourquoi ne pas avoir laissé la possibilité aux utilisateurs une solution papier puisque la fracture numérique existe bel et bien ? Et pourquoi avoir créé la panique avec l'amende de 150 € pour tout contribuable qui n'aurait pas effectué ses démarches par internet au 30 juin 2023 ? Le tout numérique et la diminution de l'accueil physique du public laisse une partie des Français sur le bord de la route.

Hélas, dans la vraie vie des services et des agents, la mise en place à la hussarde de cette application en pleine période d'accueil pour la campagne sur le revenu provoque une belle pagaille et un regain de fatigue et de stress pour nos collègues des SIP, cadastre et Centre de Contact face à l'afflux des demandes de renseignements sur le sujet. Afflux qui est loin de se tarir puisqu'une partie importante des propriétaires n'a pas encore effectué ses démarches sur GMBI. Les agents en ont assez d'être les victimes de ces fréquents retards à l'allumage dans la mise en place de ces nouvelles applications.

Bref, encore un triste gâchis pour notre administration ! La CGT déplore cet énième ratage de la DGFIP.

Il serait temps que nos "têtes pensantes" tiennent compte des suggestions des agents utilisateurs lors de la conception de nouvelles applications et que l'arrivée de celles-ci soit mieux planifiée pour ne pas se télescoper avec la période de rush de la campagne IR. Il serait temps. Car d'autres nouvelles missions vont tomber prochainement dans l'escarcelle de la DGFIP, comme la gestion des taxes d'urbanisme par exemple.



**GÉRER
MES BIENS
IMMOBILIERS**

Injonction

Dans le groupe de travail local de la DRFiP67 sur les conditions de vie au travail tenu le 23 juin 2023, la direction nous a affirmé une fois de plus que les objectifs donnés étaient des cibles, que les agents ne devraient pas souffrir de leur absence de réalisme et qu'il fallait prioriser les tâches. Un écrit en ce sens aurait été souhaitable. La CGT demande donc expressément à la direction :

- 1) de rappeler ce fait à leurs chefs de services et
- 2) de s'assurer que tous les chefs l'appliquent et stoppent immédiatement toutes pressions à l'encontre de leurs agents.

D'avance, merci.

Dangereux amateurisme !

Depuis son accession aux plus hautes fonctions de la République, le Président Macron n'a eu de cesse de s'entourer à quelques rares exceptions près, de jeunes cadres dynamiques, donc issus des mêmes milieux que lui, dont la seule ambition est de plaire au numéro un, et dont l'amateurisme voire les grosses bévues sont la risée de la France entière, de l'Europe, voire davantage.

Afin d'illustrer le propos, rappelons Olivier Véran et Agnès Buzyn qui affirmaient très sérieusement lors de la crise sanitaire du COVID que les masques ne servaient à rien, avant de les rendre obligatoires. Rappelons également les contradictions du ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, qui selon les ordres du chef, trouve des milliards pour le quoi qu'il en coûte et qui après prône la ceinture, sans parler de ses frasques d'écrivain d'un roman à forte consonance érotique.

Évoquons les couacs du garde des Sceaux Dupont-Moreti, d'ailleurs lui-même accusé d'ingérence dans des affaires judiciaires. Parlons des soupçons de harcèlement sexuel pesant sur Gérald Darmanin. Gardons en mémoire la récente exhibition de la volcanique Marlène Schiappa dans un magazine masculin bien connu. Évoquons la gouvernance d'Elisabeth Borne à coups de 49-3, et bien entendu cette réforme des retraites, récemment bâclée par Olivier Dussopt. Cette liste n'est pas exhaustive et les exemples de bavures gouvernementales sont légion.

Nous pouvons également citer l'élève Macron, à la grande table et en face de l'ogre Poutine, recevoir une belle leçon de géographie militaire... Ces quelques bavures pourraient prêter à sourire, mais elles entachent fortement l'image de la France en Europe et dans le monde, voire font le lit de l'extrême droite en embuscade derrière ces jeunes libéraux inexpérimentés qui eux-mêmes sabordent, peut-être inconsciemment, l'image de la démocratie. Attention à la succession du jeune Jupiter !!!

À la DGFIP, et dans la Fonction Publique d'ailleurs, les contradictions ministérielles sont connues et la CGT les dénonce régulièrement. Le jeune ministre du Budget, ne vient-il pas d'annoncer une vaste campagne de lutte contre la fraude fiscale ? Encore une !!? Tant de certitude ou d'aplomb, cela en devient presque émouvant ! Les fiscalistes savent très bien à combien s'élève l'évasion fiscale, et s'il y avait une réelle volonté de l'éradiquer, cela ferait longtemps que ces milliards auraient été récupérés et que les paradis fiscaux auraient été supprimés, tout au moins en Europe. Mais voilà, Gabriel Attal n'est peut-être pas au courant que certains de ses complices du gouvernement et de sa caste politique sont largement concernés. La CGT va être charitable et expliquer à ce jeune homme qu'il envisage de se saborder. Mais s'il s'agit du même sabordage que la lutte de Darmanin contre la contrebande, la drogue ou les contrefaçons de cigarettes et autres produits, qui à chaque saisie annonce de grands renforts de douaniers et de policiers aux frontières, la fraude fiscale a encore de beaux jours devant elle. Oui, mais le ministre de l'Intérieur est principalement occupé à la lutte contre les Français qui manifestent leur désaccord avec la réforme scélérate des retraites, et l'immigration. Chacun ses priorités !

MACRON 20H

LE TEMPS DE L'APAISEMENT EST VENU DANS UN PAYS PROFONDÉMENT DIVISÉ, OÙ DEUX CAMPS SE SONT OPPOSÉS...



MOI, D'UN CÔTÉ. ET DE L'AUTRE, TOUS LES ABRUTIS DE FRANÇAIS AVEUGLES À MON GÉNIE.

Sauver l'hôpital public et les urgences, le combat se poursuit

Le 20 juin dernier, une douzaine de camarades de notre section CGT Finances Publiques 67 s'est rendue devant les urgences du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg pour soutenir nos collègues en grève à l'appel de la CGT, de Sud et de la CFTC.

Nos collègues des hôpitaux réclament à cette occasion le maintien d'un service public de qualité pour les urgences de Strasbourg. Un service public qui est encore et toujours mis à mal dans le secteur des hôpitaux publics par les contraintes budgétaires, la dégradation des conditions de travail et la baisse des effectifs du personnel hospitalier.

La CGT, une force commune pour des causes collectives.

CRISE DES HÔPITAUX : JOURNÉE DE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE DES PERSONNELS SOIGNANTS



Célébrez vos 1,5 %, manants !

Vous allez être augmentés, si vous ne le saviez pas encore. Une glorieuse augmentation de 1,5 % du point d'indice, vous voilà riches ! Ironie mise à part, cette augmentation ridicule ne couvre même pas la dernière année d'inflation, encore moins les années précédentes.

Maintenant, songez que dans le même intervalle, avec la réforme de la haute fonction publique (si, vous savez, la fermeture de l'ENA...), d'aucuns ont eu en début d'année une augmentation moyenne de... 25 %. Oui, ceux-là même qui nous saignent à blanc, qui nous annoncent des suppressions de postes pour faire des économies, ont empoché cette généreuse augmentation offerte par le président. Attendez-vous, l'année prochaine, à voir les annonces indiquant que la masse salariale de la fonction publique ne diminue pas et qu'il faut encore supprimer des postes de C et de B, parce qu'ils vieillissent et coûtent trop cher. Attendez-vous à subir une nouvelle réforme de votre plan de carrière, qui vous condamnera à attendre encore plus longtemps chaque échelon. Des économies, vous dit-on ! Des économies ! Mais pas pour les hauts fonctionnaires. En attendant, circulez, manants, et appréciez vos 1,5 % sans vous plaindre.

Petite victoire

Lors d'une récente HMI au Centre de Contact, il nous a été fait part de la volonté de la cheffe de service de ne pas renouveler temporairement le télétravail du fait de l'important turn-over des agents (11 demandes de mutation pour quitter le service), du besoin de former les nouveaux arrivants ...

La CGT a donc suggéré aux agents de faire une contre-proposition à leur cheffe de service : pouvoir garder au moins un jour de télétravail durant cette période transitoire (de 5 mois ou plus).

Nous avons également discuté avec la cheffe de service en lui proposant de revoir son projet dans le même sens (que les agents puissent garder partiellement leurs jours de télétravail).

Ce vendredi, la bonne nouvelle est tombée : les agents en télétravail ont pu garder un ou deux jours de télétravail durant la période transitoire.

La CGT sera toujours au côté des agents pour la défense de leurs conditions de travail.